

## **SAVAS COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de SAVAS s'est réuni le jeudi 15 novembre 2007 à 18h30 sous la présidence de Madame FOREL, Maire.

PRESENTS : M. BERTRAND D. - M. COSTE S. - M. DESSEMOND R. - M. FERRAND J. – Mme FOREL M. – M. GERY J. - M. MANOHA B. - Mme MARCON C. – Mme MICALLEF MORENO C. - M. PERRET A. - M. SEJALLET P. – Mme SERAYET M. – M. THOMAS A.

ABSENTS EXCUSES : -. Mme ROUSSON F. (pouvoir à Mme FOREL M.) – M. RULLIERE Y.

Le compte rendu de la réunion du 23 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité.

### **CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

Madame Chamard ayant eu l'opportunité d'occuper un poste à temps complet a demandé sa mutation. Madame Clémenson effectuant actuellement 22 heures par semaine Madame le maire propose de passer son temps à 35 h. et de créer un poste à temps complet. Unanimité.

### **SERVICE REMPLACEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF**

Dans l'attente du passage de Madame Clémenson à temps complet il est nécessaire d'assurer temporairement le remplacement de Madame Chamard.

Madame le Maire propose d'utiliser le service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Pour avoir recours à ce service, il y a lieu de signer une convention avec le Centre de Gestion. Unanimité.

### **PAIEMENT D'HEURES COMPLEMENTAIRES**

En raison des besoins du service, il est nécessaire de prévoir 23 heures complémentaires au mois de novembre. Unanimité.

### **ADHESION DE LA COMMUNE AU S D E 07**

La commune était représentée au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche par l'intermédiaire du SIVM de SERRIERES.

Or, le Syndicat Mixte qui lui a succédé doit être dissous d'ici à la fin de l'année et n'a pas repris, en tout état de cause, de compétence « énergie ».

Aussi, afin de continuer à bénéficier des services du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche il convient de délibérer pour se prononcer sur le maintien de l'adhésion de la commune au S.D.E. 07, à titre désormais de « commune isolée ». Unanimité.

### **RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT**

Il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération, celle du 23 octobre 2007 n'étant pas assez précise. Unanimité sur cette nouvelle rédaction.

Cette délibération annule et remplace celle du 23 octobre 2007.

### **ASSAINISSEMENT, ALIMENTATION EN EAU POTABLE, COLLECTE DES EAUX PLUVIALES A SAMOYAS ET LE SOULIER**

#### **Lancement du marché**

Les travaux projetés comprennent deux lots :

- lot n°1 : station d'épuration type filtres plantés de roseaux.
- lot n°2 : réseaux et ouvrages annexes.

Madame le maire propose au conseil municipal de lancer la consultation d'entreprises selon la procédure de passation par marché négocié. A l'unanimité le conseil municipal autorise le maire à lancer la procédure et signer toutes les pièces s'y rapportant.

L'avis sera publié dans le B.O.A.M.P..

### **Réunion publique du 6 novembre**

Les habitants de Samoyas et Le Soulier sont venus très nombreux à cette présentation du projet par le bureau d'études POYRY chargé de la maîtrise d'œuvre. La chargée d'études a présenté le type de station d'épuration prévu « filtres plantés de roseaux » et le tracé des réseaux étudié en fonction des relevés topographiques. Dans l'attente des résultats de la consultation des entreprises et des attributions de subventions des différents financeurs il n'a pas pu être donné de chiffres sur le montant de l'opération ni sur la participation qui sera demandée aux propriétaires pour le raccordement. Un plan est déposé en mairie où chacun peut venir le consulter et rencontrer le maire ou un adjoint pour avoir plus d'informations.

### **VOIRIE**

Le programme 2007 de la C.C.B.A. est terminé. Une partie des emplois a été réalisée par l'entreprise dans la limite du budget prévu. Le complément est effectué par l'employé communal.

La Communauté de Communes demande dès à présent d'indiquer les travaux de voirie que la commune souhaite inscrire dans le programme 2008.

Les négociations avec les propriétaires riverains d'une partie de la route du Relais ayant abouti on peut dès à présent envisager une première tranche de l'aménagement de cette voie sur un tronçon prioritaire en raison de la présence d'un mur de soutènement en mauvais état et qu'il convient de protéger. Le conseil municipal décide d'inscrire ces travaux au programme de la C.C.B.A. pour 2008.

### **URBANISME : Aménagement de la zone 1 AU des Hauches de Tourton**

La réunion de prépiquetage avec le S.D.E.07 a eu lieu le 13 novembre. Le dossier relatif à la P.V.R. est bien avancé. Pour être cohérent il faut mener en parallèle l'étude de l'aménagement de la voirie sur ce secteur. Madame le Maire fait un compte rendu de toutes les démarches effectuées auprès des propriétaires concernés et des résultats de ces contacts.

### **DISCOTHEQUE**

Le conseil municipal est informé sur la situation actuelle.

### **ECOLES**

**Ecole privée de Bouliou** : demande de subvention pour la classe de découverte pour les enfants résidents à Savas. Accord de principe. La délibération sera prise lorsqu'on aura connaissance des dates et du lieu d'hébergement.

**Ecole Saint Clair/Savas** : compte rendu du conseil d'école. Résultat de l'enquête auprès des parents pour une garderie à 11h30. Le conseil municipal émet un avis défavorable.

### **Transport scolaire**

Lecture de la télécopie envoyée au S.I.V.D. par le conseil général et transmise en mairie de Savas.

### **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Information sur le réaménagement des horaires.

La permanence du mardi de 16h à 18h est reportée au mercredi temporairement.

**ECHO DE SAVAS** : Point sur les articles des associations et sur les annonceurs.

**VŒUX 2008** : le conseil municipal décide de fixer la date de la cérémonie des vœux au samedi 5 janvier à 11h.